

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1292/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales un médecin en chef de 2e classe.

n° 72-1292/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
5 septembre 1972

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1972

Date du numéro
25 septembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Bernard Le Quellec, médecin en chef de 2e classe, est, pour compter du 14 août 1972, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales pour servir en qualité de Chef des Services chirurgicaux de l'hôpital Peltier, en remplacement du médecin de classe Bourges, rapatrié.